Impressum

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **38 (2001)**

Heft 1457

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Mirage de grandeur

«L'amateur de théâtre est gâté à Lausanne» disait-on dans* DP *1452. Mais pas le créateur local, répond Joël Aguet qui s'insurge contre une politique culturelle trop tournée vers la capitale française.

L'ARTICLE CONDESCENDANT DE Jacques Guyaz intitulé «Créer à Lausanne« (*DP* nº 1452) appelle une réponse. D'abord parce qu'il met en évidence une formidable absence de recul devant la propagande lénifiante et le contentement béat distillés par les médias locaux sur la politique culturelle suivie depuis dix ans à Lausanne. Non, Lausanne n'est pas «avec Paris, la capitale du théâtre francophone» ou du moins pas plus que toutes les villes de province françaises qui, elles, ne se risquent plus guère à un tel triomphalisme dérisoire. Non encore, «les professionnels locaux» ne sont pas «anxieux», ils se sont tus dix ans en tentant de survivre; et maintenant ils expliquent les aberrations auxquelles a conduit une politique culturelle du «tout parisien» obstruant l'accès à la seule institution théâtrale de la ville, le Théâtre de Vidy, que plusieurs d'entre eux ont contribué à développer auparavant. La désinvolture de cet article parlant de «jeune génération» aux dents longues est insoutenable, alors que la plupart des «jeunes» metteurs en scène, comédiens, décorateurs qui élèvent enfin la voix ces temps-ci ont entre trente-cinq et soixante ans et comptent parmi les meilleurs représentants du théâtre de Suisse romande.

Lausanne, une ville française?

Quel aveuglement encore de confier au seul «marché» de l'offre et de la demande publiques, c'est-à-dire au bon ou au mauvais vouloir des autorités municipales subventionnantes, le choix de travailler ou de partir s'installer ailleurs. Est-ce vraiment une pensée socialiste, ou une forme ludico-gestionnaire du néo-libéralisme? Que cette politique culturelle ait été en son temps mise sur pied par Yvette Jaggi ne dispense pas les socialistes de juger de la pertinence des avantages retirés par Lausanne depuis qu'elle figure aux côtés de plusieurs villes françaises d'importance secondaire et de quelques centres de banlieue parisienne au statut de «coproducteurs» de diverses réalisations parisiennes, payées en bonne partie par ces contribuables périphériques qui n'entretiennent ainsi que la suprématie de vitrine d'une création française passe-partout. Il n'y a guère là de motif de contentement.

Une vieille tradition d'importation

Mise sur pied sous prétexte que la ville en retirerait du prestige, ce qui est une erreur, cette politique, brillante sur le papier, est dommageable pour la communauté lausannoise, et n'était pas nécessaire comme on essaie de le faire croire pour présenter aux spectateurs lausannois et romands des réalisations du monde entier. De façon régulière depuis le 18e siècle, les spectacles français sont toujours venus se présenter en tournée en Suisse romande, d'abord à leurs risques et périls, puis après la seconde guerre mondiale dûment achetés et programmés par les directeurs des grands théâtres. Pourtant, même à l'époque de la pire régression, celle où le directeur du Théâtre de Lausanne était aussi l'agent pour la Suisse des Galas Karsenty et Herbert, il restait au moins quelques rares réalisations romandes sur la grande scène. Depuis dix ans, ce n'est plus le cas, malgré des subventions enfin adaptées aux coûts du temps. En effet, plutôt que d'acheter tout faits et d'accueillir les spectacles les plus importants du moment, et d'offrir naturellement des réalisations autochtones, qui s'adressent plus spécifiquement d'abord aux publics lausannois et romand, interrogent leur réalité, le choix a été fait par l'actuel directeur de Vidy de ne réaliser que des coproductions françaises produites pour l'exportation. Quel est l'intérêt de s'acharner ainsi à utiliser les six millions et demi dispensés par les citoyens vaudois et d'immobiliser le Théâtre de Vidy qui est le meilleur des outils de réalisation théâtrale en Suisse romande pour produire des spectacles français, dans le seul but de les vendre afin d'obtenir davantage de moyens pour exporter encore davantage de «produits culturels» calibrés aux mesures hexagonales?

La question centrale est donc de savoir si oui ou non la vie vécue en Suisse mérite de s'exprimer par le théâtre ou si une loi non écrite, qui m'est inconnue, en fait au contraire le privilège réservé aux seuls habitants de la capitale française, lesquels doivent alors être amenés à grands frais pour nous dispenser généreusement la chance de nous montrer ce que nous ne saurons jamais — à savoir comment on fait du théâtre, comment on doit vivre et penser — puis après ces quelques «galops d'essai» au bord du «Lac de Genève», passer aux choses sérieuses une fois rentrés à Paris, là où toute trace d'origine «provinciale» est définitivement gommée.

Il est urgent de changer cette politique qui nous a menés dans une impasse. Car en ce qui concerne nos hommes et nos femmes politiques, (comme nos politologues hebdomadaires, métier pourtant connu pour être destiné à briller autour de l'Assemblée Nationale), on ne peut songer à les remplacer par quelques-uns de ceux et de celles beaucoup plus prestigieux et mieux médiatisés dont regorge la France voisine. Ces derniers au moins ont su reconnaître, pour eux-mêmes, l'importance de l'exception culturelle.

Joël Aguet, Lausanne

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (*jd*)
Rédaction:
Géraldine Savary (*gs*)
Ont collaboré à ce numéro:
Lala Gagnebin
André Gavillet (*ag*)
Jacques Guyaz (*jg*)
Jérôme Meizoz
Charles-F. Pochon (*cfp*)
Albert Tille (*at*)
Le Débat: Joël Aguet
Composition et maquette:
Françoise Gavillet, Géraldine Savary
Responsable administrative:
Murielle Gay-Crosier
Impression:
Imprimerie Ruckstuhl SA,
Renens
Abonnement annuel: 100 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
@bonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
CCP: 10-15527-9
Site: www.domainepublic.ch